

Action « Soutien RH aux Plateformes technologiques et interdisciplinaires Aix-Marseille »

Texte de cadrage

Adresse de publication :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/action-de-soutien-rh-aux-plateformes-technologiques-et-interdisciplinaires>

Avril 2021

SOMMAIRE

1. Contexte	3
2. Objectifs de l'action de soutien RH	3
3. Modalités de l'action	5
4. Les 5 types de mission que finance l'action	5
5. Modalités de sélection	8
6. Etapes de sélection	8
7. Dépôt d'une candidature	9
8. Points d'attention	9
9. Suivi des projets labellisés	10
10. Calendrier prévisionnel	10
11. Contacts et accompagnement	10
12. Documents et liens utiles	11

1. Contexte

Les partenaires de l'initiative d'excellence A*Midex ont réaffirmé leurs ambitions en matière d'ouverture au monde socio-économique et culturel et d'accompagnement d'actions à haut potentiel de valorisation, au sein de la feuille de route A*Midex 2021-2024.

Les Plateformes Technologiques labellisées du site Aix-Marseille

L'innovation et la valorisation de la recherche sont des axes de développement prioritaire du site d'Aix-Marseille Université, inscrits dans le contrat d'établissement 2018-2022. Dans ce cadre, les **Plateformes technologiques labellisées du site d'Aix-Marseille**, lancées par Aix-Marseille Université et ses partenaires (CNRS, INSERM), constituent un maillon déterminant de la chaîne de valeur du transfert technologique. Situées à l'interface entre les laboratoires de recherche et le monde socio-économique, elles proposent des infrastructures de pointe pour la réalisation de contrats de recherche, d'actions de formation, de collaborations partenariales ou des prestations de services. Au nombre de 56 en 2021, les Plateformes Technologiques (P.F.T.) répondent à la fois à des exigences techniques et scientifiques, et disposent d'un modèle économique visant à assurer leur pérennité.

Les TRIPs : Plateformes interdisciplinaires de formation et de recherche

L'accélération de la transformation structurelle du lien formation-recherche constitue un autre axe de développement majeur du site Aix-Marseille. Dans ce cadre, le projet TIGER, financé par le Programme d'investissements d'avenir (PIA), propose de transformer un certain nombre de parcours de formation au sein des instituts d'établissements d'Aix-Marseille en faisant du lien entre formation et recherche un des éléments distinctifs de ces cursus. Pour cela, il prévoit notamment de s'appuyer sur des « TRIPs » (**Training and Research Interdisciplinary Platforms**): **nouvelles plateformes interdisciplinaires de formation et de recherche** qui doivent voir le jour à partir de 2021 et jusqu'en 2023. Adossées notamment aux Plateformes Technologiques labellisées, ces nouvelles plateformes interdisciplinaires permettront de renforcer les liens recherche-formation.

2. Objectifs de l'action de soutien RH

Le label Plateformes Technologiques et la mise en place des TRIPs constituent une opportunité essentielle pour les équipes de recherche du site Aix-Marseille. **Ces dispositifs nécessitent toutefois de pouvoir s'appuyer sur des personnels dédiés**, garants des connaissances scientifiques et techniques, acteurs de l'amélioration continue des technologies, de l'offre de services ou de formation.

Dans ce contexte, l'initiative d'excellence A*Midex apporte un soutien aux Plateformes et outils techniques du site Aix-Marseille en les dotant de moyens humains supplémentaires, en leur permettant de se développer et se structurer.

Cela s'est concrétisé depuis 2018 par la mise en place de deux dispositifs de soutien à l'attention des Plateformes technologiques labellisées du site :

1. Action « *Potentialisation du développement des plateformes technologiques Aix-Marseille* » destinée à permettre aux plateformes de procéder au recrutement d'un contrat CDD de 12 mois pour une mission d'accompagnement au développement.
2. Action « *Management des Talents – Volet Ingénieurs de recherche* » ambitionnant le recrutement d'ingénieurs de recherche d'exception, externes au site Aix-Marseille, présentant des compétences rares et recherchées, dont la venue permettrait de générer un impact décisif.

Ce soutien s'est révélé particulièrement utile pour les Plateformes Technologiques. Il est donc proposé de le reconduire en l'adaptant aux évolutions suivantes :

- Le lancement en 2021 des TRIPs représente un enjeu important pour la communauté scientifique en termes de formation et de recherche. Ces plateformes d'un nouveau type pourront, elles aussi, avoir besoin d'un soutien sur des aspects RH afin de se mettre en place et de se structurer.
- L'appel à manifestation d'intérêt EquipEx+ permet un soutien important en termes d'équipement mais nécessite également un soutien sur les aspects RH. Les résultats majeurs pour le site d'Aix-Marseille permettent de conforter le potentiel du site d'Aix-Marseille.

Afin de prendre en compte ces évolutions, de gagner en lisibilité et en visibilité, **l'initiative d'excellence A*Midex propose une action globale de soutien RH à l'attention des Plateformes Technologiques, Plateformes interdisciplinaires, et autres initiatives de mutualisation**, en regroupant et en modernisant les deux dispositifs précédemment proposés aux Plateformes technologiques.

Le présent document constitue le texte de cadrage de cette action, déclinant les objectifs et modalités de mise en œuvre.

L'action poursuit les objectifs suivants :

- Développer et structurer l'offre de services des Plateformes technologiques labellisées
- Favoriser une ouverture plus large de ces plateformes au monde socio-économique et culturel
- Encourager les stratégies de mutualisation entre Plateformes (Mutualisation d'équipement, regroupement de Plateformes, mise en commun de RH sur plusieurs Plateformes)
- Développer les recrutements sur les Plateformes qui ont une visibilité académique forte (levier fort de cercle vertueux) et qui ont des éléments de positionnement différenciant
- Dynamiser les démarches qualité, notamment pour les plateformes inter-tutelles. (Importance du développement de l'axe formation/recherche). Enjeux de travail renforcé avec les instituts
- Renforcer les activités de formation (continue ou initiale) des Plateformes
- Contribuer à la dynamique d'excellence et d'attractivité du site Aix-Marseille
- Attirer sur le site des talents, dont des ingénieurs présentant des compétences techniques rares et recherchées, et favoriser le maintien des talents sur le site d'Aix-Marseille à travers d'autres sources de financement

Si les TRIPs poursuivront certains de ces objectifs, ils développeront aussi de manière plus spécifique les axes suivants :

- Développer des lieux physiques identitaires pour les instituts d'établissement

- Créer des lieux communs à la formation et à la recherche
- Développer les projets interdisciplinaires tant sur le plan recherche que formation
- Proposer des synergies entre les niveaux L-M-D

3. Modalités de l'action

En quoi consiste le soutien A*Midex ?

Dotée d'un budget de 800 k€, l'action se concrétise par le recrutement par la fondation A*Midex d'un contrat en CDD pour une mission d'accompagnement et de développement. Le soutien est donc exclusivement axé sur la mise en place de moyens humains supplémentaires. Cette mission s'effectue auprès du porteur de projet académique désigné dans le dossier de candidature, et sous sa responsabilité. Cela peut être le responsable de la Plateforme, de l'Unité de recherche, ou d'un Institut (Cf. Qui peut porter un projet)

A noter : le contrat de travail est nécessairement rattaché à une unité de recherche qui sera désignée dans la candidature.

Qui peut porter un projet ?

L'action s'adresse :

- aux plateformes labellisées « Plateformes technologiques Aix-Marseille » (Tous les types de missions)
- aux structures qui porteront le projet de plateformes interdisciplinaires (TRIPs) (Mission n°4) : Plateformes technologiques labellisées, Instituts d'établissements
- aux outils mutualisés : plateaux techniques et unités mixtes de services (Mission n°5)
- De façon exceptionnelle, cette action pourra s'adresser aux porteurs de projet lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « EquipEx + » piloté par l'ANR, et exclusivement au titre de l'axe 2 (générique).

4. Les 5 types de missions que finance l'action

Il est possible de bénéficier d'un soutien au recrutement pour l'un de cinq grands types de missions qui sont déclinées ci-dessous.

Les candidatures devront flécher un grand type de mission qui donne lieu à des critères de sélection et un accompagnement spécifique.



Il n'est pas possible pour un porteur de projet de se positionner sur deux types de missions, sauf dans le cas de la mise en place d'une plateforme interdisciplinaire (Mission n°4). Ainsi une Plateforme Technologique peut, par exemple, se porter candidate pour obtenir le recrutement d'un poste en « *business development* » (Mission n°2) et également pour le recrutement d'un poste en « développement formation » (Mission n°4) en vue de la création d'un TRIP.

Par ailleurs, pour l'ensemble des missions, plusieurs plateformes peuvent se regrouper pour bénéficier d'un soutien au recrutement d'un poste dont les missions seront mutualisées et réalisées en direction de l'ensemble des structures qui portent le projet.

4.1. Mission « Renforcement technique existant »

- Objet de la mission : Renforcer le développement de la Plateforme sur un plan technique/scientifique
- Profils des recrutements possibles : Techniciens, Assistant ingénieur (ASI) ou Ingénieur d'études (IGE)
- Durée du contrat : 24 mois maximum, non renouvelable
- Structures éligibles au soutien RH : Plateformes technologiques labellisées uniquement

4.2. Mission « Business development »

- Objet de la mission : Soutien au développement de l'offre de services et renforcement de son ouverture au monde socio-économique
- Profil des recrutements possibles : IGE principalement
- Durée du contrat : 24 mois maximum, non renouvelable
- Structures éligibles au soutien RH : Plateformes technologiques labellisées uniquement
- Spécificités :
 - A noter pour la recherche du candidat : une double compétence scientifique et commerciale est un facteur de succès de la mission.

4.3. Mission « Soutien à la démarche qualité »

- Objet de la mission : Développement d'outils et méthodes pour améliorer le fonctionnement de tout ou partie de l'activité de la plateforme, éventuellement en vue d'obtenir une certification qualité.
- Profil des recrutements possibles : IGE principalement
- Durée du contrat : 24 mois maximum, non renouvelable
- Structures éligibles au soutien RH : Plateformes technologiques labellisées
- Spécificités :
 - Il conviendra pour ce type de mission que les objectifs à atteindre et les activités concernées soient clairement définis. Une attention particulière sera portée sur l'implication prévue du responsable de plateforme pour se former aux

outils/méthodes mis en place, pérenniser la démarche et poursuivre l'amélioration au-delà du contrat.

- Un accompagnement de l'équipe encadrante pourra être envisagé, en fonction des objectifs fixés, en accord avec les tutelles et/ou le GIS *IBISA* tout au long du projet.

4.4. Mission « Développement de la formation »

- Objet de la mission : Soutenir la phase de démarrage des plateformes interdisciplinaires (TRIPs) en s'appuyant sur des moyens humains indispensables à l'articulation des activités de formation et de recherche
- Profil des recrutements possibles : IGE en tant qu'Ingénieur pédagogique notamment
- Durée du contrat : 24 mois maximum, non renouvelable
- Structures éligibles au soutien RH : Plateformes technologiques labellisées principalement, déposant une demande de TRIPs
- Spécificités de ce type de mission :
 - Dépôt des candidatures en continu (Pas de dates fixes. Cf. Calendrier)
 - Comité de sélection spécifique au titre du dispositif TRIPs (Cf. Modalités de sélection)

4.5. Mission « Excellence scientifique »

- Objet de la mission : Projet d'envergure pour la plateforme ; développement d'une méthode/démarche scientifique nouvelle, ou qui permettra de renforcer le caractère différenciant des équipements. La mission doit apporter une contribution directe à la structuration, la mutualisation et l'optimisation des moyens d'une ou de plusieurs plateformes technologiques.
- Profil des recrutements possibles :
 - IGR, titulaires d'un doctorat (attestation de thèse obtenue) ou diplôme d'ingénieur
 - Toutes nationalités
 - Candidat externe au site Aix-Marseille, n'ayant pas exercé de fonctions sur le site les 5 dernières années.
 - Candidat ayant exercé à l'international
- Durée du contrat : 24 mois maximum, **renouvelable une fois**.
- Structures éligibles au soutien RH :
 - Plateformes technologiques labellisées
 - Plateaux techniques, mutualisés entre plusieurs équipes ou plusieurs laboratoires du site
 - Unités mixtes de services du site (UMS) et unités de service et de recherche (USR)
 - Structures lauréates du dispositif « EquipEx + » (Axe 2 - Générique)
- Spécificités :

- Exigence du recrutement sur des critères attractivité des talents/excellence des candidats (Cf. Critères. Paragraphe 5)
- Une **bourse d'environnement** pourra être octroyée, sur demande, d'un montant maximum de 5 000 € par an, uniquement dédiée à des activités de networking, des invitations, missions ou ateliers de l'ingénieur de recherche recruté. La prise en charge des frais de déménagement du candidat sélectionné est également possible.
- Ce type de mission est particulièrement orienté vers les projets portés par plusieurs outils (mutualisation)

5. Modalités de sélection

Critères d'éligibilité : Spécifiés au paragraphe 4, selon le type de mission ciblée.

Critères de recevabilité du dossier : Complétude du dossier, adéquation avec les objectifs de l'action

Critères de sélection :

- Critères communs aux 5 types de mission :
 - Pertinence du projet de recrutement pour la (les) Plateforme(s) / outil(s) concerné(s)
 - Adéquation entre le projet et le type de mission ciblé
 - Solidité des conditions d'encadrement du personnel recruté
 - Pertinence du profil avec le projet, plus-value évidente pour la structure
- Critères spécifiques à la mission 5 « Excellence scientifique » en ce qui concerne le profil ciblé – ces critères sont donnés à **titre indicatif** et à détailler par projet selon le profil recherché :
 - Compétence rare sur le site / recherchée / nouvelle
 - Parcours professionnel : renommée de l'organisme de provenance ; distinctions ; réalisations majeures ; parcours internationalisé si pertinent pour le projet
 - Excellence du parcours académique : prix de thèse, notes / classement, réalisations majeures, distinctions, renommée des universités/institutions fréquentées, notamment classement ARWU ou classement des écoles d'ingénieur
 - Taille des équipements et équipes gérés ; compétences en management et démarches innovantes mises en œuvre dans leur management

6. Etapes de sélection

L'analyse des candidatures et la sélection se fera en deux étapes :

1- Pré-sélection des dossiers et recommandations :

- Pour les plateformes technologiques labellisées : par le Comité de pilotage « Plateformes technologiques Aix-Marseille » élargi au Vice-président Recherche, au Vice-président délégué A*Midex, à la Vice-présidente déléguée Valorisation/innovation d'Aix-Marseille Université, ainsi qu'aux délégués régionaux du CNRS et de l'INSERM ; et au Vice-Président Ressources humaines et patrimoine pour la mission 5 « Excellence scientifique » en particulier ;

- Pour le type de mission n°4 « Développement formation » relatif à la création des plateformes interdisciplinaires : par un jury émanant du groupe de travail « TRIPs » constitué dans le cadre du pilotage du projet TIGER.

- 2- Sélection définitive par le Comité de pilotage A*Midex composé des représentants AMU et des partenaires de l'IDEX (CNRS, INSERM, AP-HM, CEA, Sciences Po Aix, Centrale Marseille, IRD)

A noter : Dans le cas des missions portant sur la démarche qualité de la plateforme (Mission n°3), l'analyse des demandes sera réalisée en amont, de manière conjointe par la Direction de l'Amélioration continue (DAC) d'AMU et les référents qualité des tutelles de la plateforme impliqués dans la coordination qualité du site Aix-Marseille. Elle pourra donner lieu à un entretien voire à une visite sur site. Son but sera de préciser si besoin la demande et de mesurer son adéquation avec les ressources disponibles de la plateforme et/ou de l'unité concernée, notamment dans le cas d'un projet de certification qualité. Les référents qualité des tutelles rendront un avis au comité de pilotage « Plateformes technologiques ».

7. Dépôt d'une candidature

Pour candidater, les structures éligibles doivent transmettre à A*Midex :

- Un dossier de candidature précisant le contexte et les objectifs de la mission ainsi qu'une fiche de poste
- Une fiche d'expression des besoins RH (Annexes aux dossier de candidature).

Les éléments seront à transmettre de la manière suivante :

- Missions n°1,2,3 et 5 : les éléments de candidature devront être transmis par mail à Julien Favier, Chargé de mission Plateformes technologiques et relations au monde socio-économique : Julien.Favier@univ-amu.fr, à la direction de la fondation A*Midex amidex-direction@univ-amu.fr et à Antoine Parrot, chargé de projets Transfert avec le monde socio-économique et culturel à la fondation A*Midex : antoine.parrot@univ-amu.fr
- Mission n°4 (Développement de la formation) : les éléments devront être transmis par mail ; et à Antoine Parrot, chargé de projets Transfert avec le monde socio-économique et culturel à la fondation A*Midex : antoine.parrot@univ-amu.fr

Les dates de dépôt des candidatures sont précisées dans la partie « calendrier ».

8. Points d'attention

Les salaires proposés sont indexés sur la grille de rémunération de l'Université. La réflexion sur le niveau de diplôme requis est essentielle, à la fois au regard des besoins de la plateforme mais aussi de la situation du marché du travail dans le secteur concerné. Pour accélérer le processus, une fiche de poste sera demandée dès l'expression des besoins afin de permettre aux plateformes sélectionnées de rapidement mettre en place le processus de sélection des candidats (accompagné par la fondation A*Midex).

Dans le cas où le dossier de candidature fait apparaître une volonté de pérenniser le poste à l'issue de la période de financement par l'Idex, il sera demandé au candidat de préciser sa stratégie visant à anticiper la fin du financement A*Midex.

A l'issue de l'aide reçue de la fondation A*Midex, une évaluation de l'action sera réalisée pour chaque plateforme afin de valider le dispositif, voire de le faire évoluer (à titre d'information, les indicateurs d'évaluation sont annexés au dossier d'expression des besoins).

9. Suivi des projets labellisés

Chaque projet labellisé donnera lieu à la mise en place d'une convention de mise en œuvre. A l'issue du projet, un rapport final sera transmis par le porteur du projet. Ce rapport comprendra un tableau d'indicateurs de résultats et d'impacts (Annexe 3 du dossier de candidature).

10. Calendrier prévisionnel

1. Missions n° 1,2,3 et 5 :

- **6 avril 2021** : Lancement de l'action et mise en ligne du dossier de candidature
- **27 mai 2021 à midi (12h00)** : Date limite d'envoi des dossiers d'expression des besoins aux adresses indiquées (cf. section 7)
- **Juillet 2021** : Communication des résultats aux candidats
- **A partir de la mi-juillet 2021** : Conventionnement et début des processus de recrutement
- **Septembre 2021 > Janvier 2022** : Validation des recrutements par A*Midex avant démarrage du contrat
- **1er avril 2022** : Date limite de **démarrage** des contrats de travail : Au-delà de cette date, l'aide A*Midex pour le recrutement n'est plus garantie.

2. Mission n°4 :

Dans le cadre d'une candidature au titre la mission n°4 « Développement de la formation », le dépôt des candidatures est possible en continu du 6 avril 2021 au 1^{er} avril 2023.

11. Contacts et accompagnement

En amont du dépôt de la candidature, les porteurs de projets qui le souhaitent ont la possibilité de prendre contact avec les personnes ressources suivantes :

- Julien Favier, Chargé de mission Plateformes technologiques, AMU : julien.favier@univ-amu.fr
- Jalila Chikhaoui, Responsable Valorisation – Chargée des Plateformes technologiques et de la valorisation en SHS, AMU : jalila.chikhaoui@univ-amu.fr
- Antoine Parrot, Fondation A*Midex, chargé de projets Transfert avec le monde socio-économique et culturel : antoine.parrot@univ-amu.fr
- Julien Villevieille, Chef de projet TIGER (Plateformes interdisciplinaires TRIPS) : julien.villevieille@univ-amu.fr

- Catherine Trinh, Direction de l'Amélioration Continue AMU (Suivi des démarches qualité) : catherine.trinh@univ-amu.fr

12. Documents et liens utiles

- Informations générales sur l'initiative d'excellence A*Midex : <https://www.univ-amu.fr/amidex>
- Lien vers les procédures A*Midex (Règlement financier, Vademecum Finances et RH) : <https://procedures.univ-amu.fr/amidex>
- Lien vers les appels en cours A*Midex : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/appels-projets-en-cours-amidex>
- Site des Plateformes Technologiques labellisées AMU : <https://plateformes.univ-amu.fr/>
- Présentation du projet TIGER (TRIPs) – Programme Investissement d'Avenir : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/pia-3-projet-tiger>
- Dispositif EquipEx+ : <https://anr.fr/fr/detail/call/appel-a-manifestations-d-interet-equipements-structurants-pour-la-recherche-esr-equipex/>